



Association Générale des Étudiants du Collège Édouard-Montpetit (Campus Longueuil) inc.

945, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6

Tél. : (450) 679-7375 Téléc. : (450) 646-6329

Courriel : agecem@agecem.qc.ca Site Web : www.agecem.qc.ca

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de
l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT
convoquée le 10 novembre 2004 à 13h00 au local F-24 de la cafétéria du siège social.

1. Ouverture de l'Assemblée

Le quorum étant constaté, l'assemblée est ouverte par Joëlle Bourgeois-Gosselin, à 13h06

2. Nomination d'un président d'assemblée

Il est proposé par Gabriel Murphy

Appuyé par Stéphanie Damé

« Que Benoit Tessier soit président d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Martin Boire

Appuyé par Stéphanie Damé

« Que Joëlle Bourgeois-Gosselin soit secrétaire d'assemblée »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

4. Lecture de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président d'assemblée
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Lecture de l'ordre du jour
5. Point d'information
6. Levée des cours
7. Levée de l'assemblée

5. Point d'information

Le président de l'assemblée, Benoit Tessier, cède la parole à l'exécutif de l'AGECEM.

D'abord, Étienne Hudon-Gagnon explique les moyens d'action et les motifs du débrayage étudiant. En premier lieu, il fait part des coupures de 103 millions de dollars dans l'aide financière aux études et du ratio 50% prêts / 50% bourses devenu 70% prêts / 30% bourses. En second lieu, il aborde le dossier de la décentralisation des pouvoirs au niveau des cégeps, de la réforme, des diplômés locaux et des conventions collectives locales. M. Hudon-Gagnon explique clairement que ces mesures entraîneraient des effets pervers et ouvrirait la porte à une vague de privatisation. Puis, il fait un bref retour sur le «Bed-In» du mardi 9 novembre 2004, lors duquel le Collège Édouard-Montpetit a accueilli trois cégeps de différentes régions éloignées du Québec.

Ensuite, Nicolas Descroix informe l'assemblée de l'aspect logistique de la manifestation du 10 novembre 2004. Il prévient que des autobus attendront les étudiants sur la rue Gentilly à 14h00 et que la manifestation était prévue pour 15h00, au Square Berri. M. Descroix informe également les étudiants que des billets de métro pour le retour seront distribués à l'intérieur des autobus nolisés. Il avise ensuite les élèves qu'advenant le cas que les cours de l'après-midi soient levés, il ne s'agit pas d'une demi-journée de congé, et insiste sur le fait que les étudiants doivent se mobiliser.

6. Levée des cours

Le président de l'assemblée, Benoit Tessier, demande à l'assemblée si les étudiants ont des questions à formuler, suite au point d'information. Il cède ensuite la parole à l'exécutif de l'AGECEM.

Il est suggéré par Étienne Hudon-Gagnon, suite à la lecture du point d'information et à la prise de position clairement affirmée par l'exécutif de l'AGECEM, que les cours soient levés, de 13h00 à 18h00, le 10 novembre 2004.

INTERVENTION

M. Gabriel Poirier intervient, suite au point d'information cité plus haut, et demande à l'exécutif de l'AGECEM, si la manifestation du 10 novembre sera la seule action posée contre les politiques du gouvernement Charest.

M. Hudon-Gagnon réplique que la levée de cours et la manifestation, prévues le 10 novembre, s'inscrivent dans le cadre d'un plan d'action contre les politiques du gouvernement provincial actuel. Il informe également l'assemblée que certaines actions ont été prises antérieurement,

dans la même optique. Des étudiants de l'UQÀM ont empêché M. Charest et M. Reid de prendre la parole et

Il est proposé par Gabriel Murphy

Appuyé par Stéphanie Damé

« Que les cours soient levés, de 13h00 à 18h00, le 10 novembre 2004 »

Aucune demande de vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

7. Levée de l'assemblée

Étant donné l'épuisement des points à l'ordre du jour, l'Assemblée est levée à 13h21.

Étienne Hudon-Gagnon
Président d'assemblée

Joëlle Bourgeois-Gosselin
Secrétaire d'assemblée